

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à l'analyse des politiques publiques (2PO1001)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - science politique	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Anita Manatschal (anita.manatschal@unine.ch)
Orlane Jadeau (orlane.jadeau@unine.ch)

Contenu

Ce cours vise à familiariser les étudiant·e·s avec les concepts et les théories de base de l'étude des politiques publiques.

Dans un premier temps, nous examinerons les différentes étapes de l'analyse des politiques publiques. Nous commençons par le processus de mise à l'agenda et la question : « qu'est-ce qu'un problème public ? ». Nous poursuivrons avec l'étude de la prise de décision dans l'action publique, en examinant les différentes logiques et les acteurs impliqués. Enfin, nous nous pencherons sur la mise en œuvre des politiques publiques, entre application et reformulation des décisions.

Dans un second temps, nous découvrirons les grands axes théoriques pour expliquer les politiques publiques, notamment les approches par le choix rationnel, les approches néo-institutionnelles, ainsi que celles mettant en avant l'impact des idées sur la formation des politiques publiques. En guise de synthèse, nous nous consacrerons, dans un troisième temps, à des questions générales, telles que l'analyse l'action publique en tant que construction collective, le rôle des frontières mouvantes des politiques publiques, ainsi que l'étude des politiques publiques dans le contexte universitaire.

Afin de discuter et d'illustrer les concepts théoriques abordés, chaque cours mettra ces phénomènes en relation avec des exemples actuels. Nous examinerons des thèmes tels que les différents systèmes démocratiques (notamment la démocratie directe), la politique d'asile en Suisse et les politiques d'intégration des personnes migrant·e·s, les politiques d'aménagement du territoire, les politiques sanitaires (p.ex. la gestion du COVID-19 et son impact sur les institutions scientifiques), ainsi que les politiques sociales et la question de l'inégalité d'accès à ces droits. En ce qui concerne les cas empiriques, nous examinerons ces concepts théoriques à l'aide d'exemples suisses et internationaux. Cette approche nous permettra de mieux comprendre les institutions et processus politiques helvétiques ainsi internationaux, et de mettre le cas suisse dans un contexte global.

L'objectif principal de cet enseignement est que les participant·e·s puissent utiliser les connaissances et les concepts théoriques acquis dans leurs études et leurs travaux de recherche.

Forme de l'évaluation

Pour recevoir les 3 ECTS prévus pour ce cours, les étudiant·e·s doivent accomplir les tâches suivantes : 1) lire la littérature du cours ; 3) participer aux discussions d'exercices durant les séances ainsi qu'à la discussion critique du contenu de chaque séance ; 3) rédiger l'examen écrit de fin de semestre (durée de l'examen : 60 min).

En ce qui concerne l'utilisation de l'intelligence artificielle, ce sont les consignes de l'institut et de l'université qui font foi.

Modalités de rattrapage

En cas d'échec, les étudiant·e·s ont droit au maximum à une tentative supplémentaire.

Documentation

Littérature de base:
de Maillard, Jacques, et Daniel Kübler. 2015. Analyser les politiques publiques. 2e ed. Fontaine: Presses universitaires de Grenoble.

Documentation de base et supplémentaire ainsi que le programme (syllabus) sont à disposition sur MOODLE

Pré-requis

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à l'analyse des politiques publiques (2PO1001)

Aucun

Forme de l'enseignement

Le cours est donné sous une forme ex cathedra. Lors des séances, la participation active des étudiant-e-s est régulièrement sollicitée par le biais d'exercices, d'analyses de texte et de discussions en plénière.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Relater les principales approches théoriques.
- Développer un regard critique sur les pratiques d'évaluation en général.
- Utiliser les compétences acquises dans la mise en pratique de projets portants sur l'analyse de politiques publiques.
- Reconnaître les principes généraux de l'analyse des politiques publiques.